



Les armées (Terre, Marine, Air)

Des renseignements importants et nécessaires à la préparation de votre séjour, éventuellement en famille, figurent sur le site **Intradef** de chaque armée. Suivez les chemins d'accès ci-dessous pour les consulter :

Pour l'armée de Terre

- > Guides
portail-drhat.intradedef.gouv.fr/BCPEH/guides.htm
- > Service du commissariat des armées
portail-commissariat.intradedef.gouv.fr/node/125
portail-armees.intradedef.gouv.fr/csoa
- > Le GSPI (Groupement de soutien du personnel isolé)
portail-commissariat.intradedef.gouv.fr/page/gspi-sap-1
- > Informations en matière internationale, annuaires des représentations militaires et réseau diplomatique
portail-dgris.intradedef.gouv.fr/

Consulter également [les fiches pays](#) du site Internet du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Des séances d'information sont organisées au profit du personnel muté et de sa famille

Les journées de formation territoire (JFT)

Au cours de ces journées de formation territoire, organisées par zone géographique, la présentation de chaque destination est complétée par des informations pratiques.

Les journées se déroulent dans les ports militaires de Brest, Toulon et Cherbourg et à l'Etat-major spécialisé pour l'Outre-mer et l'étranger (EMSOME) à Rueil-Malmaison (92).

Les marins et leur conjoint intéressés par ces JFT peuvent effectuer une pré-inscription en ligne sur le site Intradef de l'EMSOME (<http://portail-emsome.intradedef.gouv.fr>)

Dès que possible, prenez contact avec votre prédécesseur au poste que vous occuperez sur le lieu de votre affectation, afin qu'il vous communique des informations complémentaires.